

Après un refus d'obtempérer, un motard flashé à 257 km/h sur une route limitée à 80 près de Nantes

Par Laurène Trillard

Publié il y a 3 heures ,

Mis à jour il y a 2 heures



Le conducteur a finalement été intercepté par les gendarmes à l'entrée de Petit-Mars (Loire-Atlantique). *Adobe Stock*

Le pilote de 23 ans avait été contrôlé une première fois à 197 km/h au lieu de 90 sur l'A811. Poursuivi par les gendarmes, il a réalisé un nouvel excès de vitesse.

Le Figaro Nantes

Il ne voulait rien lâcher. Dimanche, sur l'A811, au niveau de la commune de Sainte-Luce-sur-Loire, en Loire-Atlantique, un motard de 23 ans a été contrôlé à 197 km/h au lieu des 90 réglementaires sur cette portion. Les gendarmes du peloton motorisé de Saint-Herblain, en opération, ont alors tenté de l'intercepter mais ce dernier a refusé d'obtempérer.

S'en est suivie une course-poursuite entre le conducteur de cette moto Suzuki GSX-R 1000 et le véhicule rapide d'intervention de la gendarmerie. Le temps d'être rattrapé, le fugitif a été flashé une seconde fois par un radar fixe à la vitesse de 257 km/h sur une portion de route limitée à 80. Il a également franchi une ligne continue et effectué un dépassement par la droite.

Prison avec sursis et confiscation de la moto

Finalement, le jeune homme a été arrêté à l'entrée de Petit-Mars, au nord de Nantes, et placé en garde à vue. Mardi, il a été présenté au tribunal judiciaire de Nantes où il a été condamné à six mois de prison avec sursis. Il s'est vu confisquer sa moto et s'est fait suspendre son permis de conduire pour dix mois. Il a également reçu une amende de 870 euros pour plusieurs infractions, dont les deux excès de vitesse, ainsi qu'une non-mutation de sa carte grise et un pot d'échappement modifié.

«Il est bon de rappeler que les gendarmes de Loire-Atlantique veillent sur la sécurité de tous les usagers de la route, y compris ceux qui se mettent eux-mêmes en danger !», a communiqué le Groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique.

À VOIR AUSSI - Blessé lors d'un refus d'obtempérer, ce gendarme témoigne

À lire aussi

Nantes : des dealers menacent de mort des employés d'un bailleur social, l'agence de quartier ferme

«Coups, crachats, insultes» : les raisons du départ de deux religieuses du centre-ville de Nantes

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Sécheresse : en Loire-Atlantique, pour la première fois, la pêche à la truite sauvage est interdite

